COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
DE L'ARSATESE LOIRE BRETAGNE

TOURS
26 mars 2015

Etaient présents : Christian BARBIER, Damien DELFORGE, Yannick PERIO, Bernard COLOCCI, Franck HENNEBEL, Alexandra MIGNON, Ahmed HASSINI, Claude JAUSSINT, Eric POISSEAU, Sarah FAUCONNIER, Cyrille FONTENEAU et Yoann DUCEPT.

Etaient excusés : Florence THAVANAUD, Frédéric GOT, Nathalie MAUME, Vincent BLU, Jean-Luc RAMAIN, Gaëlle LE QUELLENNEC et Gaëlle FERNANDES.

➢ Point sur les statuts ANSATESE

Les nouveaux statuts ont intégré plus de représentativité des différentes ARSATESE au sein du Conseil d'administration de l'ANSATESE.

Ces nouveaux statuts seront proposés au vote lors de l'AG de l'ANSATESE.

➢ Etat des comptes et des adhésions

Le bilan financier 2014 fait état d'un solde positif de 15 100 €.

Fin mars, environ 66 personnes ont adhéré à l'association.

➢ Préparation des JT 2015

Les JT 2015 se dérouleront du mercredi 27 mai au vendredi 29 mai 2015 à l'AUBERGE DES DUNES à Saint-Pierre-Quiberon dans le Morbihan.

Le programme des interventions est validé et les inscriptions sont en cours.

Une relance des inscriptions auprès des personnels techniques (adhérents et non adhérents) sera faite par les correspondants régionaux.

- Mise à jour de l'annuaire des services et des techniciens SATESE

Chaque représentant régional va interroger les services des SATESE dont il est référent.

Eric se chargera ensuite de la mise à jour de l'annuaire.

- Mise à jour de l'annuaire des techniciens milieux aquatiques

Alexandra se charge da la mise à jour des personnels ASTER/CATER sur le bassin Loire-Bretagne.

- Préparation de l'AG 2015

L'assemblée Générale se déroulera lors des JT 2015 le 27 mai à partir de 17h15 à l'Auberge des Dune à Saint-pierre-Quiberon.

Le bureau a voté à l'unanimité la proposition de maintien de la cotisation à 25 euros pour l'année 2016. Cette proposition sera présentée au vote des adhérents lors de l'AG.

Le bureau propose l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et bilan d'activité de l'Association
- Rapport financier
- Présentation de l'état d'avancement du GT « Prélèvement »
- Présentation du programme de formation débitmétrie
- Démo sur les flux RSS
- Questions diverses
- Vote du montant de la cotisation 2015
- Vote pour le renouvellement du Bureau et des commissaires aux comptes.

- Formation Débitmétrie

Un point a été fait sur le contenu de cette formation afin qu'elle réponde au mieux aux besoins de nos adhérents et à la réalité de terrain (calage du zéro, mesure sur réseau…)

L'objectif est de proposer une formation en octobre ou septembre.

Les SATESE 35 (Ahmed) et 03 (par l'intermédiaire de Bernard) seront sollicités pour mettre à disposition une salle de formation.

Claude est chargé de mettre en forme le nouveau contenu de cette formation et de contacter les 2 experts de l'ENGEES pour l'animer.

- Site internet

Le site a fait l'objet courant février d'une intrusion de hacker. Il a été reconstruit sur la version stable la plus récente de Spip et SarkaSpip.

Yannick a présenté une nouvelle version du site qui s'adapte automatiquement à tous les supports (Smartphones, tablettes…)

Il est prévu de réactiver les newsletters qui seront maintenant relayées par les correspondants régionaux.

- Groupe technique « prélèvement »

Une nouvelle réunion du GT prélèvement s'est déroulée le 25 mars.

Les fiches techniques sur les prélèvements eaux usées prennent forme et une présentation rapide sera effectuée lors de l'AG à Saint-Pierre-Quiberon.

- Evolutions réglementaires et Relation avec le ministère

L'ANSATESE va proposer des représentants pour le groupe de travail SANDRE.

L'ANSATESE n'a reçu aucune réponse suite à son courrier d'alerte relatif à la loi NOTRE (proposition de relever le seuil d'éligibilité).

Le comité de bassin de l'AELB souhaite réactiver le comité scientifique et technique en intégrant des représentants des SATESE.

Le conseil national d'évaluation des normes a émis un avis favorable sur le projet de révision de l'arrêté du 22 juin 2007. Une participation de représentants de l'ANSATESE est envisagée pour la réalisation des documents techniques accompagnant cet arrêté révisé.

Le SDAGE en cours de consultation intègre des objectifs de réduction des rejets d'eaux usées par temps de pluie très ambitieux pour les systèmes d'assainissement de plus de 2 000 E.H. (20 jours pour les réseaux unitaires et 2 jours pour les réseaux séparatifs).